

ELABORATION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Groupes de travail – Schéma Régional de Santé

**QUALITE DE VIE ET SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP**

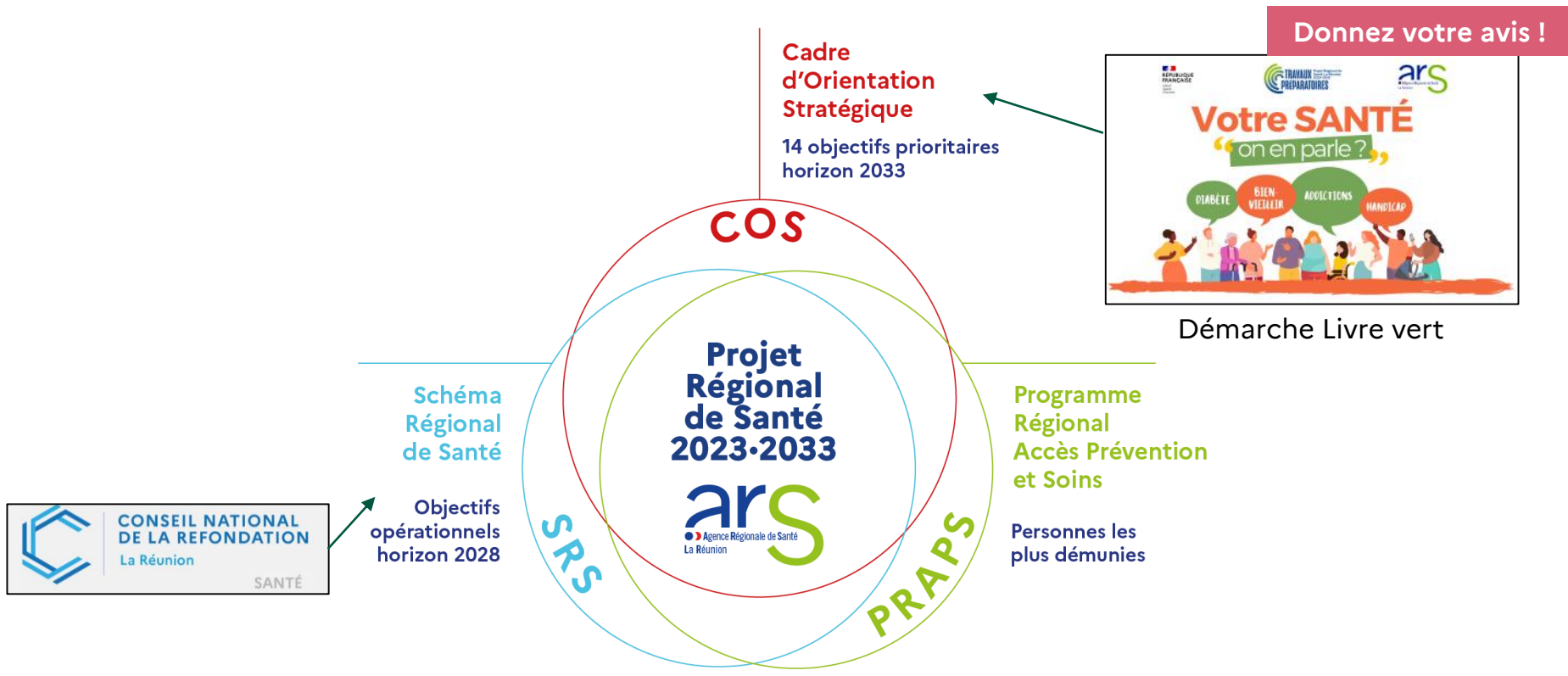
Groupe de travail n°2 9h TESIS – 25/04

DEROULE DE L'ATELIER DU JOUR

1. Éléments de cadrage : PRS et atelier du jour
2. Éléments de restitution du précédent atelier
3. Recueil des contributions des participants sur les actions à inscrire dans le PRS

1. Éléments de cadrage

Volets constitutifs du futur projet régional de santé 2023-2033



Le futur projet régional de santé 2023-2033

Contexte et enjeux

- ❑ Aujourd'hui : Un Projet Régional de santé Océan Indien **actuel** dont les composantes s'appliquent pour les territoires de La Réunion et de Mayotte
 - ❑ Des composantes du PRS OI qui arrivent à échéance en 2023 :
 - un Schéma Régional de Santé (SRS) 2018-2023, portant des objectifs opérationnels sur 5 ans
 - un Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS) 2018-2023, sur 5 ans
 - ❑ Un nouvel encadrement réglementaire des activités de soins et des Equipements Matériels Lourds avec la mise en conformité du volet Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins (OQOS) du Schéma Régional de Santé
 - ❑ L'ARS La Réunion, non habilitée à réviser le PRS Océan Indien :
 - Adoption d'un nouveau PRS pour la REUNION uniquement et non révision du PRS Océan Indien
- **Procédure d'élaboration complète d'un nouveau Projet Régional de Santé en 2023** : élaboration d'un diagnostic régional, d'un nouveau Cadre d'Orientation Stratégique, d'un nouveau Schéma Régional de Santé enrichi du nouveau régime d'autorisation des activités de soins, et d'un nouveau PRAPS.

Les étapes de l'élaboration du PRS

livrable

Mars / juin 2022

Aout 2022

Oct/dec 2022

Janv 2023

Fev 2023

Mars 2023

Avril 2023

Mai 2023

Jun 2023

Juil/oct. 2023

nov 2023

Mise en œuvre décrets autorisations (1^{er} juin 2023)

Cadre d'Orientations Stratégiques (COS)

Diagnostic Portrait du territoire

Conseil National de la refondation en Santé CNR Ateliers

Diagnostic + Projet COS

Démarche « Livre Vert » - consultation sur le projet COS

Ajustement COS

Projet : COS (15/07)

Consultation Publique 3 Mois 15/07-15/10

Adoption du PRS (31 oct 2023)

Schéma Régional de Santé (SRS) Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Groupes thématiques SRS/PRAPS Déclinaison des orientations stratégiques en objectifs opérationnels à 5 ans

OQOS Séminaires avec les offreurs de soins

Projets : SRS PRAPS (15/07)

Rédaction SRS + PRAPS

COS 2023-2033

SRS-PRAPS 2023-2028

Quelques définitions et arborescence



Projet Régional de
Santé La Réunion
2023-2033

1 Orientation
stratégique

Des objectifs
généraux (2 à 4)

Des objectifs
opérationnels (4 à 7)

Actions

Actions

Actions

Actions

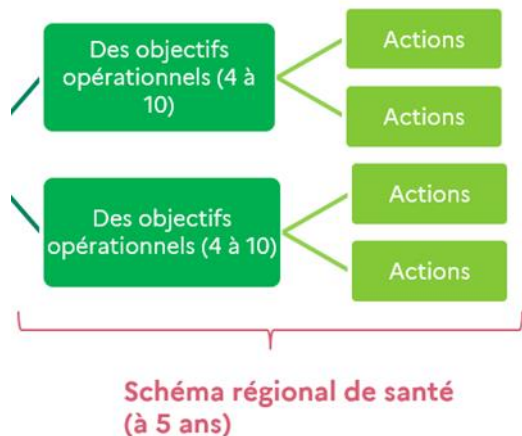
Cadre d'orientation stratégique
(à 10 ans)

Schéma régional de santé
(à 5 ans)

Promotion et qualité de
vie des personnes en
situation de handicap

- 1) Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences
- 2) Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
- 3) Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap

Objectif de cette rencontre



La construction du PRS repose sur une démarche participative, ouverte à l'ensemble des acteurs de la santé, des élus, des administrations et institutions de l'État, des collectivités locales et des citoyens.

- Partager des **objectifs opérationnels** réalistes et les productions de l'atelier précédent
- Prioriser et discuter des résultats attendus à 5 ans au travers **d'actions concrètes**

Calendrier des groupes de travail



PRS-SRS
volet Handicap



Atelier du 16 mars 2023

Premier groupe de travail

Atelier du 4 avril 2023

Handicap psychique

en lien avec le volet Santé mentale du PRS

Atelier du 25 avril 2023

Troisième groupe de travail

2. Éléments de restitution de l'atelier précédent

PREVENIR, DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES DEFICIENCES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• GEM• CPTS : prévention et organisation des parcours• Familles• Télédiagnostic (CRA)• PCO	<ul style="list-style-type: none">• Manque de professionnels dans les PMI• Manque de professionnels libéraux (pédiatre, pédopsychiatre)• Manque de médecins scolaires• Méconnaissance des dispositifs par les professionnels de santé• Difficultés de diagnostic sur certaines pathologies dont l'autisme• Manque de places dans certains secteurs• Beaucoup de charges reposent sur les familles• Besoin d'accompagnement des familles au moment de l'annonce
Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">• DAC• CPTS• Formation des professionnels• Sensibilisation milieu ordinaire – Education Nationale• Lisibilité de l'offre• Découpage du réseau des crèches• Communauté 360°	<ul style="list-style-type: none">• Manque de ressources humaines• Turn over des professionnels de santé• Difficultés de compréhension de l'information, des documents• Méconnaissance des parcours par les médecins généralistes• Coordination entre libéraux et institutions

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'INCLUSION ET L'ACCES AUX DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Projet d'habituatation aux soins• Dispositifs EQLAAT avec une équipe locale d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">• Manque de lisibilité sur la coordination et la communication• Manque de personnes ressources et référents• Accueil des personnes handicapées : penser à tous les handicaps (moteurs psychiques et sensoriels)
Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none">• Prévoir des formations élargies (école, professionnels de santé)• Développer l'aller vers (Handisanté)• Développer les personnes ressources• Acteurs de proximité : CCAS, Maison départementale, Nombre de travailleurs sociaux• Equipes mobiles de santé (santé psy)• Développer des formations de services d'aide à la personne• Développer l'habitat inclusif	<ul style="list-style-type: none">• Inclusion des personnes handicapées dans le milieu scolaire : besoin de formation des enseignants• Insertion sportive : offre insuffisante• Inclusion sociale : problématique des transports des personnes handicapées• Insertion professionnelle• Accessibilité• Parcours numérique

ANTICIPER LES CONSEQUENCES DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'un grand nombre de professionnels (psychomotriciens, AES...) • Solidarité familiale • Présence des aides à domicile très actifs dans l'accès à la vie sociale, repérage des fragilités • Non limitation d'âge dans les ESMS (prise en charge malgré le dépassement d'âge) 	<ul style="list-style-type: none"> • Transports : manque d'offre de transport adapté et manque de souplesse <ul style="list-style-type: none"> • Délai de prise en charge • Coût du transport • Accessibilité (notamment aux bâtiments publics) • Accès aux soins • Communication • Tout numérique • Formation • Accueil des personnes en situation de handicap notamment à l'hôpital
Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de services dédiés pour repérés les personnes en situation de handicap • Articulation des différents services • Création de nouveaux établissements • Déployer des dispositifs tels qu'un EHPAD hors les murs • Elargir les programmes d'ETP à la famille • Accéder à la vie sociale • Identifier les aidants • Présence des SAADS à domicile • Rendre attractifs les métiers des SAADS 	<ul style="list-style-type: none"> • Un accueil personnalisé et adapté (manque de personnels, prise en compte des différents types de handicaps) • Difficultés à faire venir un professionnel de santé à domicile • Zonage des services • Prise en compte de l'aidant dans les accompagnements • Décès de l'aidant et pas de référent identifié : prise en charge de la PSH très difficile • Pas d'accès à la vie sociale

3. Recueil des contributions des participants sur les objectifs opérationnels et actions à inscrire dans le PRS

Objectifs généraux du Cadre d'orientation stratégique

1. Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences
2. Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
3. Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap

Sujets de travail aujourd'hui → Priorisation des actions du GT1

Axe 1

- ↪ Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce

Axe 2

- ↪ Fluidifier les parcours d'accompagnement
- ↪ Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap
- ↪ Favoriser l'autonomie et l'autodétermination
- ↪ Développer et promouvoir l'accès à la santé

Axe 3

- ↪ Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins des personnes vieillissantes porteuses de handicap
- ↪ Développer le soutien aux aidants

Merci !
N'hésitez pas à nous
écrire 😊

Contact
ars-reunion-prs@ars.sante.fr

Donnez **VOTRE AVIS**
sur les **PRIORITÉS DE SANTÉ**
des 10 prochaines années à **LA RÉUNION !**



JUSQU'AU 15 JUIN 2023

Rendez-vous sur
notre site internet

OU

Scannez
le QR
CODE



www.lareunion.ars.sante.fr

